

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 23 - janvier 2017

Sommaire

- Le mot du maire p 1
- Les infos communales p 2
- Les infos inter-communales p 3/4
- Un peu d'histoire p 5
- Infos environnementales p 6/7
- La vie associative p 8/9/10
- Les écoles p 11
- L'état civil & l'agenda p 12

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tél. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel :

mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.saintegemmesle-robert.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/SainteGemmesLeRobert>

Ouverte de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

Fermée les mercredi matin et vendredi après-midi.



Le mot du Maire ...



En ce début de nouvelle année le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017 quelle vous apporte à tous bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Le conseil municipal, élu il y a bientôt 3 ans, s'est engagé à poursuivre les orientations nécessaires au bon développement de notre commune. Il y va de la qualité de vie de ses habitants tout en conservant une bonne attractivité pour notre village. Les principales réalisations vont dans ce sens, même si nous sommes conscients qu'il reste des attentes et des améliorations à apporter dans certains domaines.

Les lotissements ne se remplissent pas au rythme espéré. Néanmoins, bien que la vente des parcelles soit très lente nous prévoyons quelques travaux d'aménagement et d'éclairage pour les habitants installés, pour certains, depuis plusieurs années.

Pour compléter la rénovation de la salle des fêtes et donner un rajeunissement à cet ensemble datant d'un demi-siècle, construit à l'initiative de Monsieur Jules Coutard maire de la commune, avec une architecture innovante pour l'époque, nous avons comme objectif la réhabilitation de la mairie. Après quelques retards dus à la démolition, l'avancement actuel des travaux respecte le planning fixé par le maître d'œuvre. Avec le remplacement de la couverture et la pose des menuiseries extérieures, c'est déjà un tout autre aspect de ce bâtiment qui attire notre regard. La fin des travaux est prévue pour la fin Avril. J'espère que pendant cette période l'organisation mis en place pour l'accueil du public et les rencontres du Club des Aînés reste satisfaisante.

L'enfouissement des réseaux électriques reste une attente pour nombre d'habitants. C'est un investissement onéreux d'où la réalisation par tranche. La rue des Dolmens sera réalisée au cours de cette année.

L'année 2017 sera mise à profit pour l'étude d'un aménagement sécuritaire du centre bourg. La réflexion engagée portera sur une approche globale des aménagements souhaitables pour l'amélioration de la circulation et la sécurité, notamment des piétons, mais aussi le stationnement et l'embellissement. Le cabinet d'étude choisi par le conseil municipal présentera une première esquisse, au cours du 1^{er} semestre, sur laquelle la population sera invitée à donner un avis. Une première tranche de travaux pourra alors être envisagée, pour une réalisation en 2018, en fonction des moyens financiers possibles pour la commune. Rien n'est arrêté aujourd'hui.

Maintenir la vitalité de notre commune reste l'objectif prioritaire pour notre village. Je salue à ce sujet l'engagement de tous ceux qui y contribuent, les associations, les écoles, les commerces et les entreprises. Je remercie aussi les membres du conseil municipal ainsi que le personnel communal pour leur collaboration et leur dévouement.

Très bonne année 2017

Bien cordialement

A BOISBOUVIER

VŒUX 2017

Le maire et les conseillers municipaux vous invitent à la présentation des vœux qui se tiendra le **vendredi 13 janvier à 20h00 à la salle des fêtes**, suivi du pot de l'amitié.

LES INFOS COMMUNALES

• Point sur les parcelles à vendre sur la commune

✓ Lotissement de la Herveillère

Lors de la séance du conseil municipal du 21 juin, Monsieur le Maire a informé le conseil que le propriétaire du pavillon 4 impasse des Charmes sollicite l'achat de la parcelle restante A1 d'une superficie de 858 m² au lotissement de la Herveillère pour y aménager un espace agrément et arbres fruitiers.

Le conseil municipal n'a pas souhaité apporter une décision favorable immédiate. En effet, il a été décidé que préalablement une publicité soit faite par voie de presse et site internet afin de pouvoir vendre cette parcelle pour y construire une maison. Le prix actuel de cette parcelle A1 est de 17.20 € HT sachant que la superficie peut être réduite en fonction de la demande d'un éventuel acquéreur.

✓ Lotissement du Fourneau

Depuis sa création, un certain nombre de pavillons sont sortis de terres (9 au total). Ainsi, il reste 15 parcelles à vendre au prix de 33 € HT le m². La situation des parcelles à vendre vous est présentée sur la feuille volante en supplément de ce bulletin.

✓ Lotissement de la Robicherie

Dernier des lotissements créés sur la commune, celui-ci compte 4 parcelles à construire au prix de 30 € HT le m², qui se situent dans le prolongement des maisons édifiées par Mayenne Habitat. La situation des parcelles à vendre vous est présentée sur la feuille volante en supplément de ce bulletin (lots 1 à 4).

• Rénovation chapelle du cimetière

Comme nous l'avons évoqué, les travaux de rénovation des vitraux et de la porte de la chapelle ont été réalisés.



• Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire (y compris lors d'une demande modificative générant un complément de taxation) ou d'une déclaration préalable de travaux.

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe est composée de 3 parts (communale, départementale et régionale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal, conseil départemental et conseil régional (uniquement en Île-de-France).

Concernant la part communale, les conseils municipaux peuvent renoncer à percevoir cette taxe sur l'ensemble de son territoire.

Par délibération en date du 25/10/2016 le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas appliquer cette taxe, comme les années précédentes.

• Aménagement mobiliers urbains liaison piétonne et aire de jeux

Pour le plus grand bien des adultes qui accompagnent leurs enfants, des bancs ont été installés au niveau de



l'aire de jeux situé au niveau du terrain de foot.



Et pour les randonneurs de longue route une table en bois a été installée sur en bordure de la liaison piétonne

après la sortie du bourg.

• Nouvelle édition du bulletin municipal

Attention, désormais à compter de 2017 le bulletin municipal ne sera diffusé qu'une fois par an, au lieu d'une édition semestrielle auparavant. Le prochain bulletin municipal n° 24 sera donc édité pour janvier 2018.

Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.
Été : fermeture entre le 13/07 et le 19/08 inclus.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard
Directrice : Ste Gemmes, Pauline BOIVIN
02.43.90.60.78
(ce.0530404b@ac-nantes.fr) - Mézangers, Yasmine BAYER
02.43.90.65.72
(ce.0530331x@ac-nantes.fr)

Ecole Privée Abbé Angot :
Directeur : Nicolas NEVEU
02.43.90.61.81
(stegemmeslerobert.ecole.a
bbeangot@ddec53.fr)

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter M^{me} BAGUELIN (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02.43.90.61.79)

Tarifs :

- maternelles : 2.80 €
- primaires : 3.70 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure au prix de 0.40 € ce qui porte la facture pour 1h30 de garderie à 1.20 €. (A noter que toute demi-heure commencée sera facturée).

MATIN	7h00 à 8h30	0.40 €
SOIR	16h45 à 17h00	gratuit
	17h00 à 18h30	0.40 €
vendredi	16h00 à 17h00	0.40 €
Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		6.00 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5.00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistants maternelles.

M^{me} Nathalie BLANCHE
(02.43.90.61.31)

M^{me} Eveline GUILLOIS
(02.43.98.21.53)

M^{me} Patricia LAUTRU
(02.43.90.60.51)

M^{me} Patricia MONTIÈGE
(02.43.90.61.70)

M^{me} Nicole PÉRICHE
(02.43.98.81.69)

(plus d'infos sur le site : <http://assistantsmaternels53.fr>)

LES INFOS COMMUNALES

• Les programmes financiers de la Communauté de Communes à destination des commerçant/artisans.

Afin de soutenir et développer l'activité économique des artisans et commerçants du territoire, la Communauté de communes propose plusieurs possibilités de financements.

A commencer par le dispositif régional MACS (Modernisation de l'Artisanat du Commerce et des Services), qui accompagne les commerçants, artisans de proximité dans leurs projets d'investissements.

Les conditions de l'aide sont les suivantes :

Pour qui ?

- Les Très Petites Entreprises
- Minimum une année d'activité
- Moins de 20 ETP
- Chiffre d'affaire HT inférieur à 1 000 000 €
- Surface de vente inférieure à 400 m²

Quels secteurs d'activités ? :

- L'artisanat
- Le commerce de détail
- Les services aux personnes et aux entreprises (à l'exclusion des professions libérales, de santé et de transport de marchandises)

Dépenses éligibles des entreprises ? :

- Investissements, aménagements, équipements relatifs à la **modernisation des activités**
- Aménagements destinés à faciliter l'**accessibilité** des entreprises aux personnes handicapées et à mobilité réduite
- Équipements destinés à assurer la **sécurité des entreprises**

Conditions de l'aide :

- 15% de subvention régionale
- Pour investissements compris entre 10 000 € HT et 60 000 € HT
- *Prévoir une formation d'une durée minimale de trois jours*
- *Les dépenses ne doivent pas être engagées avant le dépôt du dossier*

Pour compléter les possibilités de financements à destination des commerçants-artisans, la Communauté de communes des Coëvrons a déposé un dossier de candidature FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) le 29 janvier 2016. Après un passage du dossier en comité de sélection, une décision ministérielle est attendue fin décembre.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur ces aides, vous pouvez contacter Bérénice Marrec du service économie de la Communauté de Communes des Coëvrons au 02 43 01 78 03 ou bmarrec@coevrons.fr

LES INFOS INTER-COMMUNALES

• Le Réseau lecture expliqué aux enfants

Que dois-je faire si j'abîme un livre ou si je le perds ?

J'en informe la bibliothèque. Je n'utilise pas de scotch. Les bibliothécaires utiliseront du matériel spécifique pour le réparer. S'il est perdu, il faudra que mes parents le remplacent, sinon ils devront payer une amende forfaitaire de 35 euros par document.

Et si je cherche un titre de document ou des ouvrages sur un thème particulier pour un exposé, mes devoirs ou pour mon plaisir ?

Je peux faire la recherche de chez moi grâce à l'adresse www.lecture.lescoevrons.com. Sinon, dans la bibliothèque, je peux utiliser un ordinateur et rechercher sur le site de la bibliothèque. Ainsi je verrai si le document est dans une bibliothèque. S'il a déjà été pris par un autre lecteur, je peux le réserver.

Si je trouve pas, je vais voir le bibliothécaire qui pourra me proposer des solutions pour répondre à ma demande.

La lecture dans les Coëvrons expliquée

COEVRONS
•• Culture

aux enfants et aux adolescents

Pour en savoir plus :

Réseau Lecture des Coëvrons
Place Pierre Mendès France
53600 Evron
Tél : 02.43.37.25.40
www.lecture.lescoevrons.com
lecture@coevrons.fr



Où sont les bibliothèques des Coëvrons ?

Les 4 Médiathèques sont à :

- Bais
- Evron
- Montsûrs
- Vaiges

et les 8 Bibliothèques de proximité sont à :

- Champgenêteux
- Mézangers
- Ste Gemmes-le-Robert
- St Georges-sur-Erve
- St Pierre-sur-Orthe
- Ste Suzanne
- Torcé-Viviers-en-Charnie
- Voutré

Mais au fait, c'est quoi la différence entre une bibliothèque et une médiathèque ?

Dans la bibliothèque, il y a des livres et dans la médiathèque, on trouve des livres mais également des CD, des DVD, des ordinateurs.

Qu'est-ce que je peux faire dans ces bibliothèques ?

Je peux :

- Consulter des livres, des magazines, des CD...
- Faire mes devoirs ou un exposé avec mes camarades d'école...
- Jouer sur place avec les jeux de la Ludothèque à Montsûrs.
- Assister à des animations adaptées à mon âge (Heure du conte. Atelier). Même mes petits frères et petites sœurs ont leurs séances avec les bébés-lecteurs...
- Si je suis inscrit(e), je peux ramener des documents chez moi pour 4 semaines...



Comment faire pour m'inscrire ? A quoi me donne droit la carte de la bibliothèque ?

Si je suis mineur, je dois venir accompagné(e) d'un de mes parents. Il devra régler une adhésion de 12 euros pour toute l'année (sauf s'il est demandeur d'emploi), faire sa carte et après je pourrai en demander une à mon nom.

Je pourrai ensuite choisir 12 documents (tous supports confondus) et les emprunter pour 4 semaines. Et cela dans chaque bibliothèque que je fréquente.

Si mes parents l'ont autorisé au moment de l'inscription, je peux également aller sur Internet.

Et si je n'ai pas fini de lire un livre ou de regarder un DVD à temps ?

Je peux demander une prolongation de deux semaines dans la mesure où le document n'est pas réservé par un autre lecteur.

LES INFOS INTER-COMMUNALES

• Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

(anciennement plan d'occupation des sols)

Forum citoyen 19/10/2016

Mercredi 19 octobre 2016, à l'initiative de la Communauté de communes des Coëvrons, les habitants du territoire étaient invités à venir échanger sur l'avenir du territoire dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Pour ce forum citoyen, une quarantaine de personnes ont donc pris place dans la salle des fêtes d'Evron pour contribuer à la réflexion sur l'avenir de leur territoire.

La soirée a tout d'abord débuté par une brève présentation de la soirée et du projet par M. le Président Joël Balandraud et M. Maurice Suhard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Le bureau d'études CITADIA Conseils, qui accompagne la 3C dans l'élaboration de ce projet, a ensuite pris le relais pour exposer à l'assistance le diagnostic du territoire réalisé pour le PLUi sous différents volets : économie, habitat, services, démographie, transports, environnement,...

Dans un second temps, les habitants ont été invités à se regrouper autour de tables pour participer à différents ateliers. Avec à leur disposition plusieurs documents de synthèses du diagnostic et quelques pistes de réflexion, il s'agissait pour chaque groupe de répondre à des questions autour de quatre thèmes préétablis : habiter dans les Coëvrons, se déplacer dans les Coëvrons, travailler dans les Coëvrons et le cadre de vie des Coëvrons.

Pendant environ une heure et demie, les habitants ont pu échanger et débattre autour de problématiques concernant les Coëvrons en abordant chacun des quatre thèmes.

Enfin, à l'issue de ces échanges, chaque groupe a pu désigner un porte-parole chargé de restituer à l'ensemble de l'assemblée, les pistes de réflexions qu'il a pu dégager lors de ces ateliers. Parmi celles-ci, on retrouve la rénovation des centre-bourgs, la réhabilitation des logements, l'avenir des commerces dans les petites communes, développer le covoiturage, profiter de l'effet LGV pour redynamiser les gares du territoire, la qualité du cadre de vie, améliorer les services touristiques, l'accessibilité au numérique, le manque d'équipements médicaux, favoriser l'implantation d'entreprises, préserver l'agriculture et l'environnement, les nuisances.

Cette phase de restitution a donné lieu à plusieurs débats et échanges menés par Monsieur le Président.

Pour conclure la soirée, les réflexions et débats ont pu continuer autour d'un verre de l'amitié.

Comprendre le PLUI :

Introduction

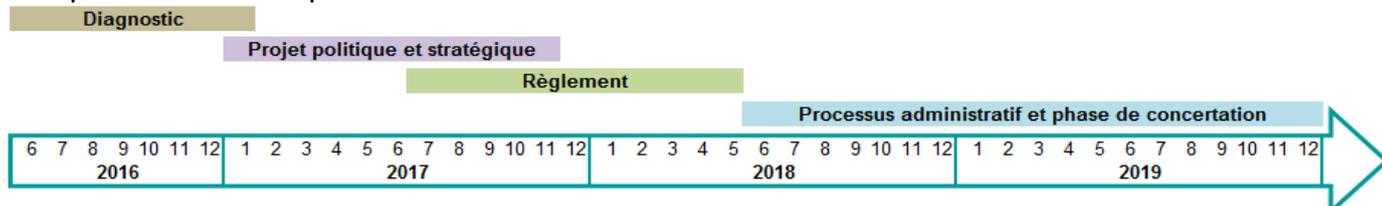
En fin d'année 2015, la communauté de communes et la quasi-totalité des communes membres ont voté en faveur de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal.

Qu'est-ce que le PLUi

Un PLUi, c'est un document d'urbanisme, qui a vocation à définir la Stratégie de développement et d'aménagement du territoire des Coëvrons déclinée à la parcelle pour les 10 à 15 ans à venir.

Après un diagnostic du territoire, les élus plancheront sur la définition du projet politique et stratégique de développement des Coëvrons.

Schématique du déroulement du processus



Aux termes de ces réflexions, le temps sera venu d'écrire et de dessiner le règlement, comprenant la délimitation de différentes zones sur l'ensemble du territoire et la détermination des règles applicables à chacune, selon le raisonnement suivant :

- l'affectation des zones et la destination des constructions : où puis-je construire ?
- les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : comment prendre en compte mon environnement ?
- les équipements et les réseaux : comment je m'y raccorde ?

Zoom sur les différentes zones

Le PLUi définira 4 grands types de zones :

- Zones dites urbaines : correspondent aux secteurs déjà construits ;
- Zones dites à urbaniser : secteurs qui seront amenés à être construits ;
- Zones naturelles : zones sur lesquelles les constructions sont limitées en raison de la protection de ces secteurs ;
- Zones agricoles : sont destinées à n'accueillir que des constructions en lien avec les activités agricoles.

Calendrier des grandes dates

Tout au long de ce processus de construction, plusieurs moments seront consacrés à l'échange avec les habitants des Coëvrons :

- en fin d'année 2016 en phase d'écriture du projet politique
- au 1^{er} semestre 2017 pour présenter le projet politique retenu
- en fin d'année 2017, pour travailler sur les orientations d'aménagement de certains secteurs
- en 2018, pour échanger sur l'écriture du règlement

Un registre est à disposition dans chaque mairie et au siège de la communauté de communes. Un registre, c'est un cahier sur lequel les habitants des Coëvrons peuvent consigner leurs remarques et réflexions. Les élus des communes et de la communauté de communes sont également directement à l'écoute des citoyens.

Zoom sur les études menées sur chaque commune

En phase diagnostic, il est essentiel d'acquérir une connaissance fine du territoire de chaque commune. Différents inventaires vont être réalisés, soit par des groupes de travail, soit par des entreprises privées. Il s'agit notamment de l'inventaire des zones humides et des haies bocagères, du diagnostic agricole, de l'identification des dents creuses au sein de chaque centre-bourg, etc....

Un communiqué sera donné par commune pour informer les habitants et les exploitants des périodes retenues pour ces inventaires, afin que tout soit mis en œuvre pour faciliter le travail des groupes et des entreprises sur le terrain.



UN PEU D'HISTOIRE

• La Jouanne

La commune de Sainte Gemmes le Robert a un riche patrimoine bâti mais aussi un patrimoine environnemental naturel de qualité, lorsque l'on évoque ces espaces naturels nous pensons tout de suite au Mont Rochard et à tous ces ruisseaux qui dévalent ses pentes après avoir pris leur source sur ses flancs. Le principal de ces cours d'eau est bien évidemment la Jouanne qui n a i t à proximité du village de Jeune sur la commune de Bais, très près de la limite avec Sainte Gemmes le Robert. Ce nom de Jeune se retrouve dans la dénomination Jouanne tout au long des siècles, dès l'An 642 elle est nommée dans le testament de Saint Hadouin sous le nom de Jona, puis le nom évoluant elle s'appellera Jouaine en 1356, Joigne en 1640, Jouaille sur les cartes de Jaillot et Cassini.



sa traversée de Neau. Tout au long de son itinéraire sur la commune de Sainte Gemmes le Robert ses affluents (Ruisseau de la Fontaine de la Poterie, Ruisseau de la Fontaine de la Chapinière, Ruisseau de Villiers, le Pisserot, Ruisseau des Nayères, Ruisseau de la Menetteuse, Ruisseau de Richebourg) viennent grossir son débit avant d'entrer sur la commune d'Evron.

Les Moulins de Villiers, celui du Haut et celui du Bas, étaient actionnés par les eaux de la Jouanne ainsi que le Moulin de Culoison. Au début du XIXème siècle peu de ponts existaient et la rivière était traversée par des gués, celui de Culoison pour la route d'Hambers et celui de la Pierrefitte pour la route de Mézangers, ses affluents avaient aussi des moulins (la Planche, la Fosse, Richebourg) et des gués (Gué-Morin, Gué d'Evron, Gué-Hérissé).

Tout ce patrimoine naturel est assez bien préservé, faisons notre possible pour le conserver et qu'il ne soit pas dénaturé dans le futur.

Gervais Barré

Sources : Abbé Angot, Dictionnaire de la Mayenne



La Vallée de la Jouanne

A son entrée sur le territoire de Sainte Gemmes le Robert le cours de la Jouanne commence par suivre une splendide vallée entre Rochard et Montaigu pour se



La Jouanne à la Valaisière

jeter dans la Mayenne aux environs d'Entrammes après avoir parcouru 58,760 kilomètres et descendu 86 mètres. Dans son cours supérieur la Jouanne est nommée différemment suivant les lieux traversés, voici quelques noms relevés sur le cadastre ancien datant de 1830 :

Ruisseau de Villiers,
Ruisseau de Culoison,
Rivière de Bréhon,
Rivière du Mesnil,
Le Dinard,
s'appelant Jouanne avant



Autre vue de la Vallée de la Jouanne



Pont de la Jouanne à la Valaisière

LES INFOS ENVIRONNEMENTALES

• Le Jardinier écomotivé

Devenez un jardinier écomotivé !

La communauté de communes des Coëvrons organise des ateliers pratiques sur le jardinage au naturel.

- Taille raisonnée des arbustes 04/02 de 14h à 17h :

Comment tailler les arbustes tout en limitant leur repousse et en optimisant leur floraison ?

- Le jardinage sans pesticide 25/03 de 09h à 12h :

Comment jardiner sans avoir recours aux produits chimiques.

Cf document ci-joint

Le compostage individuel pour valoriser ces déchets verts :

Le compostage individuel est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes en un produit comparable à l'humus et utile en agriculture et au jardinage : le compost.

Différents déchets peuvent ainsi être valorisés. Des déchets de cuisine : épiluchures, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas... Des déchets de jardin : feuilles mortes, petites tailles de haies, fleurs et plantes fanées, tontes de gazon...

Quel est l'intérêt du compostage individuel ? Pour l'usager, cela lui permet de recycler chez lui certains déchets organiques de la famille et du jardin, sans causer de nuisances, et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Pour la Communauté de Communes des Coëvrons, le compostage individuel permettra de réduire à la source la quantité de déchets ménagers à traiter. Une façon active de participer à une meilleure maîtrise des coûts de gestion des déchets.

La Communauté de Communes des Coëvrons continue de mettre à disposition des familles des composteurs individuels, moyennant une participation financière de 15 ou 30 euros selon le modèle. Deux modèles sont à votre disposition : 320 litres (participation de 15 euros) ou 800 litres (participation de 30 euros). Ceux ayant acquis un composteur de 320 litres et le trouvant trop petit aujourd'hui peuvent acquérir un kit permettant de faire passer le volume de leur composteur de 320 à 800 litres (participation de 15 euros).

Renseignements auprès de M^{elle} GUILLAUME, au 02 43 66 32 00

Extension des consignes de tri

La collecte et la gestion des déchets jouent un rôle primordial dans la qualité de notre environnement. Pour répondre à ces enjeux, l'un de nos objectifs est d'améliorer nos performances en matière de tri sélectif.

En France seuls 23 % des emballages en plastique sont recyclés. Pour parvenir à un objectif de 56 % d'ici à 2030, il faut développer le recyclage de tous les emballages en plastique. Une expérimentation a été menée auprès de 4 millions de Français entre 2012 et 2014 : tous les emballages peuvent se recycler.

En partenariat avec Eco-Emballages, la Communauté de Communes des Coëvrons a élargi ses consignes de tri. Depuis le 1er juillet 2016 tous les emballages se trient, quel que soit le matériau.

Vous pouvez donc déposer tous vos emballages sans exception dans le conteneur jaune : emballages en métal, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages plastiques. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider. A vous de jouer !!

Consignes pour les déchets dangereux !

Que faire de mes déchets dangereux ? :

Ces déchets sont dangereux pour nous et pour l'environnement. A ce titre, il ne faut jamais les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères ni dans les conteneurs de tri.

La filière Eco DDS fonctionne dans toutes les déchèteries de la Communauté de Communes des Coëvrons. Cette filière optimise la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : il regroupe tous les déchets toxiques et dangereux des ménagers :

- Les déchets toxiques et polluants (acides, colles, peintures, solvants, résines ...);
- Les piles et accumulateurs ;
- Huiles de moteur.

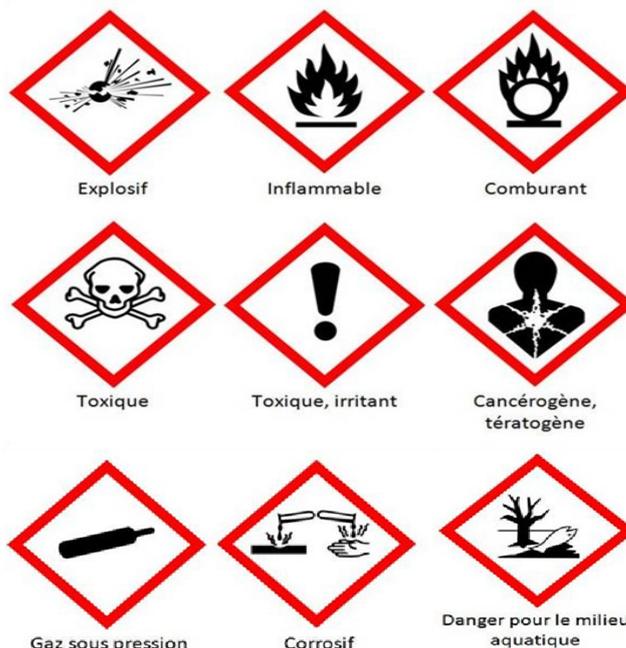
Que deviennent ces déchets ? :

Ces déchets dangereux représentent un risque pour l'environnement et la santé humaine. Ils doivent donc être traités séparément des autres déchets. Certains de ces déchets sont recyclés, les autres sont incinérés.

Comment reconnaître un déchet dangereux ? :

C'est simple, tous les produits concernés affichent sur leurs étiquettes des pictogrammes qui signalent leurs dangers. (cf ci-dessous)

Bon à savoir : Ne mélangez pas les produits toxiques et laissez-les dans leurs emballages d'origines.





COMPOSTAGE - PAILLAGE - TRAVAIL DU SOL

- COMMENT AVOIR UN JARDIN VIVANT, ÉCONOME EN EAU ET EN TEMPS ?

Christophe Charrier, animateur scientifique, spécialiste du jardinage au naturel, vous présentera les techniques de paillage et de compostage avec les matériaux de votre jardin.

Samedi 22 octobre 2016 - 9h / 12h30

Jardin extraordinaire trait d'union (centre socio-culturel d'Évron)



TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES

- COMMENT TAILLER LES ARBUSTES TOUT EN LIMITANT LEUR REPOUSSE ET EN OPTIMISANT LEUR FLOURATION ?

Pascal Prieur, spécialiste reconnu, propose une méthode de taille raisonnée, basée sur l'observation des plantes et leur physiologie. Il vous expliquera les mécanismes de la taille des arbustes avec des démonstrations et répondra à vos questions.

Samedi 04 février 2017 - 14h / 17h

Jardin extraordinaire trait d'union (centre socio-culturel d'Évron)



LE JARDINAGE SANS PESTICIDE

- COMMENT JARDINER SANS AVOIR RECOURS AUX PRODUITS CHIMIQUES ?

Agathe Lemoine, animatrice du programme Phyt'Eau Propre du Conseil départemental, vous proposera sous la forme d'un atelier ludique, des solutions pour votre potager.

Samedi 25 mars 2017 - 9h / 12h

Jardin extraordinaire trait d'union (centre socio-culturel d'Évron)

DEVENEZ UN JARDINIER ÉCOMOTIVÉ

La communauté de communes des Coëvrons organise des ateliers pratiques sur le jardinage au naturel.

En Mayenne, soyons tous **ecoMotivés**

INSCRIPTIONS PAR COURRIEL OU TELEPHONE

Sarah GUILLAUME

02 43 66 32 00

prevention.dechets@coevrons.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

• Sainte Gemmes Sports Football

Le club de Sainte Gemmes Sport Football compte 56 licenciés .

Notre équipe de séniors évolue en championnat départemental 4.

Les u 18, u 15 et u 13 sont en entente avec Mézangers et Voutré. Les u 7 et u11 ans sont en entente avec Mézangers.

Voici les dates des prochaines manifestations de Ste Gemmes Sports pour 2017 à retenir et à ne pas manquer :

- dimanche 8 janvier : loto
- samedi 18 février : soirée musicale Ste Gemmes Sports
- lundi 8 mai : tournoi sixte
- samedi 16 septembre : loto

Je tiens à remercier tous les dirigeants et les sponsors :

- le Petit Normand
- Madimax Music
- multi-travaux
- la Pharmacie Maignier
- Crédit Mutuel
- Intersport

Merci à eux pour ces jeunes qui obtiennent des bons résultats.

Le président

Jean-Noël PÉRICHET



• Association « GYM SAINTE GEMMOISE »



C'est en septembre que l'association a repris les cours de gym avec Anne-Marie ROCTON (animatrice diplômée d'état). Elle nous propose diverses activités : cardio , renforcement musculaire ,relaxation... qui ont des effets bienfaiteurs pour notre corps. Le stress et le mal de dos sont les maux de ce siècle. Le sport est l'un de leurs antidotes...

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre chaque Mercredi de 20h à 21h (sauf vacances scolaires) à la salle multifonctions. Ambiance et bonne humeur garantie.

La cotisation annuelle est de 75€ licence comprise pour 25 séances.

Pour tous renseignements contactez Amélie RENARD au 06.12.56.34.22 ou gymssaintegemmoise@yahoo.com



• La bibliothèque.

La bibliothèque en 2016 :

L'ÉQUIPE

BAFFOU Marie ; BOISBOUVIER Marie-Jo ; CHAPRON Véronique ; GAISONN Sylvie ; GERBAULT Mireille ; LUNEAU Antoine ; MADIOT Gérard ; PLARD Sylvie; SABLÉ Michelle.

- LA CAUSERIE 2016

Le 4 novembre 2016, Eric MÉDARD, photographe animalier résidant en Mayenne, a animé la causerie annuelle sur le thème de la photographie animalière. S'appuyant sur un diaporama de ses prises de vue, Eric MÉDARD a expliqué différentes techniques, dont celle du piège photo nocturne. Il a raconté ses expériences, ponctuées de

nombreuses anecdotes. Il a su faire passer sa passion devant un public d'une quarantaine de personnes.

En 2017 :

La causerie annuelle, fixée à la date du vendredi 13 octobre 2017, sera présentée, en coopération avec Gérard MADIOT, bénévole de la bibliothèque ,par Nicole VILLEROUX-BOYER, biographe historienne. Ils nous parleront de Marcel CHEURIN, écrivain né à IZE (1882-1971). Il est l'auteur, entre autre, du roman « Le cabaret de la Tasse bleue ». Ce livre a la particularité de voir son histoire se dérouler sur des sites de notre commune de Ste Gemmes.

Retenez cette date, une soirée prometteuse



LA VIE ASSOCIATIVE

• Venez Chanter !

Depuis le 15 novembre dernier, une vingtaine d'adultes et de jeunes se retrouve un mardi sur deux de 20h à 22h pour « pousser la chansonnette » dans la salle des fêtes. C'est dans une ambiance conviviale, privée de tous complexes que Ouassem Nkhili (chef de chœur) invite les choristes à découvrir le chant *a capella*. Le répertoire va des musiques du monde aux musiques actuelles.

Aucune expérience ou connaissance musicale n'est demandée, tous les niveaux sont les bienvenus. Seules choses indispensables pour chanter en groupe : l'envie de se faire plaisir et une bonne humeur communicative !

Si vous recherchez une activité originale pour 2017, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

La première séance est gratuite et sans engagement.

Tarif : 45 euros les 11 séances de janvier à juin.

Reprise le 10 janvier 2017 puis tous les 15 jours.

Contact : 06.48.35.67.44 (Anita) ou choralstegemmes@orange.fr

En cette fin d'année 2016, re-découvrez l'univers du chant choral *a capella* sans complexes

Venez chanter

POUR ADULTES ET JEUNES
À PARTIR DE 12 ANS,
TOUS NIVEAUX BIENVENUS !

CHEF DE CHOEUR:
OUASSEM NKHILI

« Apprendre par l'oreille, dans une ambiance conviviale »

« Répertoire varié : des musiques du monde aux musiques actuelles »

« Apportez vos morceaux ! »

Mardi 15 novembre de 20h à 22h
Salle multifonctions (Ste Gemmes le Robert)

Première séance de découverte, gratuite et sans engagement
Puis tous les 15 jours (3 séances jusqu'à Noël : Tarif 15 €)

En fonction des demandes, suite possible à partir de janvier 2017

Contact : 06 48 35 67 44 (Anita) ou choralstegemmes@orange.fr

• Le repas des Aînés

La salle des fêtes de Ste Gemmes avait déjà des airs de fête le dimanche 9 octobre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux Séniors Ste Gemmois et Ste Gemmoise âgés de 65 ans et plus. Ajoutez 60 personnes et un animateur musical, M. Robert GUESNÉ, également personne invitée au repas, plein d'entrain... un bon repas pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.



Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" séniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant.

Un repas particulièrement chaleureux et très apprécié, qui a été préparé par M. Mickaël LÉLEGARD, traiteur « le P'tit Normand » à Ste Gemmes le Robert.

Un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.



Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, à Madame Etienne CHARTRAIN, nouvelle habitante, la doyenne de la journée, 91

ans, qui a reçu une belle composition fleurie des mains de M. le Maire, ainsi qu'à Mr MÉZIERE Georges 90 ans, qui a reçu, des bons chocolats (attention au foie !!!!) le doyen de cet après-midi.

LA VIE ASSOCIATIVE

• Amicale des Anciens Combattants d'AFN et autres conflits de Sainte-Gemmes le Robert.



Quelle excellente idée a eue M. le maire, l'an dernier, d'inviter les musiciens d'Évron à nos commémorations des 8 mai et 11 novembre. Par leur présence, les sonneries « Aux drapeaux », « Aux morts » rendent les cérémonies plus émouvantes. Honneur à nos 100

« morts pour la France » inscrits sur notre monument.

La participation des enfants accompagnés de leurs parents est bien sûr remarquable. Nous souhaitons les voir avec de petits bouquets. C'est avec plaisir que nous accueillons Mathis Pifre comme porte drapeau. Nous ferons notre possible pour rénover ce drapeau de nos aînés où est inscrit « Unis comme au front » afin que son engagement continue.

Soixante années sont passées, nous ne pouvons oublier Robert Chapron, aide de culture, né le 26 octobre 1935. Classé service armé le 26 février 1956, il est affecté au CITM 153 du 4^{ème} DIM. Le 31 août, il embarque sur le Pasteur à destination de l'Algérie et rejoint le 370 GT (Groupe de Transport) à compter du 1^{er} septembre. Le 26, au cours d'une mission de ravitaillement, il est victime d'un accident de la route. Son véhicule chute dans un ravin sur la piste de Tizi-Nselt à Palestro. Projeté hors de son camion, il heurte un rocher et meurt d'une fracture du crâne.

Il est évacué par hélicoptère à l'infirmerie de Palestro où, hélas, toute intervention humaine est inutile. Robert est inhumé au cimetière militaire d'El-Alia à Alger le 28 septembre 1956 à 10 heures, carré militaire n°23, tombe n° 32. Il est exhumé le 14 février 1957 et arrive à Marseille le 23 février. La mairie de Sainte-Gemmes l'accueille le mercredi 20 mars, à 11 heures. La sépulture a lieu le samedi 23 mars à 11 heures en notre église, en présence des drapeaux de 14/18 et 39/45. Une délégation militaire rend les honneurs. Une foule émue l'accompagne au cimetière, recueillie. Elle pense aussi à Paul Guesné soldat au 29^{ème} Dragon, mort le 14 décembre 1955 à Bordj Bou Arreridj. Hélas, le 25 janvier 1958, c'est au tour de André Mézière de mourir en AFN à Sidi Bel Abbes.

Respectons la date du 5 décembre pour honorer nos morts en AFN comme l'a voulu le président Chirac. Soyez des nôtres.

Bonne année 2017 à toutes et à tous.

Le Président, Albert GRUDET

Calendrier 2017 :

Dimanche 5 février. Assemblée générale.

Dimanche 14 mai. Commémoration.

Dimanche 12 novembre. Commémoration.

Dimanche 10 décembre. Commémoration.

• Le RESO'AP



Accompagnement, Présence, Solidarité

REseau SOcial d'Aides à la Personne

« Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile et hors domicile dans le but de :

- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire
- Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne

- Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...

Je suis jeune retraité. J'ai du temps libre et je souhaite donner un peu de mon temps pour rendre service.

Je suis au chômage et je ne veux pas rester chez moi sans occupation.

Je suis une maman au foyer. Mes enfants vont à l'école et j'ai un peu de temps libre.

Pourquoi pas devenir bénévole au sein de RESO'AP ? Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités.

Pas de lien direct avec les bénéficiaires pour gérer la planification de l'accompagnement. Le standard se charge de vous contacter.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h) ou contact@resoap.fr

LES ÉCOLES

• École privée Abbé Angot

Depuis cette rentrée 2016, une nouvelle équipe enseignante a pris place à l'école de l'Abbé Angot.

- M. Nicolas NEVEU, *directeur*
- Mme Florence VOVARD, *enseignante des classes de grande section, CP, CE1, CE2*
- Mme Emilie VIOL, *enseignante des classes de petite et moyenne sections, CM1, CM2*
- Mme Françoise POIRIER, *ASEM*
- M. Luc MARTINET, *enseignant spécialisé*

Des parents bénévoles assurent la mise en œuvre des projets éducatifs et encouragent l'animation au sein de l'établissement. Ils sont répartis en deux bureaux : l'APEL (association des parents de l'école libre) et l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques).

Actuellement, ils préparent en collaboration avec l'équipe enseignante la classe découverte de février. Le thème de celle-ci reprendra ceux travaillés en classe : la nature, les contes et légendes.

Courant octobre a eu lieu le renouvellement des bureaux.

APEL

- Mme Cécile ARGENTIN, *présidente*
- Mme Sabrina LOUAZÉ, *trésorière*
- M. Emmanuel GOMAS, *secrétaire*

OGEC

- Mme Anita MAZURIER, *présidente*
- Mme Jeanne-Marie BELHAIRE, *trésorière*
- Mme Laurence POMMIER, *secrétaire*

Les dates à retenir

- Samedi **11 février** 2017 : soirée en entrecôte-frites
- Samedi **10 mars** 2017 : portes ouvertes
- Dimanche **2 avril** 2017 : loto



Sortie au Zoo de la Flèche entièrement financée par l'APEL

• Ecole Publique du Rochard - RPI Mézangers - Ste Gemmes

Présentation du RPI Mézangers - Ste Gemmes

Pour cette nouvelle rentrée, le RPI Mézangers / Sainte Gemmes le Robert compte 69 élèves répartis sur les deux sites.

La distribution des classes s'établit ainsi :

À Mézangers :

- Mme Yasmine BAYER, directrice de l'école et en charge de la classe de Maternelle : TPS/PS/MS/GS avec 18 élèves .
- Mme Krystalle TEMPLÉ, en charge de la classe de CP/CE1/CE2 avec 27 élèves.

À Ste Gemmes-le-Robert :

- Mme Boivin, en charge de la classe de CM1/CM2 avec 23 élèves.

Les Projets pédagogiques

Chaque année, l'école se choisit un grand thème fédérateur traité dans chaque classe, selon le niveau des enfants.

Pour cette année 2016-2017 les élèves mèneront leurs travaux autour de l'histoire et du temps. Tous ces travaux seront présentés aux parents lors de divers manifestations et spectacles d'école (à Noël, puis en fin d'année). En fin d'année tous les enfants se réuniront pour une grande sortie culturelle autour de ce thème.

En parallèle de ce projet, l'école continue son engagement envers notre planète en réservant une grande place à la découverte du développement durable. Après avoir travaillé une année sur les déchets, les élèves étudieront cette année les énergies : leurs sources, nos modes de consommation, les énergies renouvelables et les éco-gestes.

Pour cela diverses interventions de professionnels et visites de sites seront proposées aux enfants.

Les sorties pédagogiques

Afin d'appuyer les apprentissages des élèves et d'élargir leurs horizons au-delà de l'école, leur sont proposées cette année encore des sorties pédagogiques et culturelles telles que :

- La participation à l'opération nationale « Nettoyons la nature ».
- La participation aux « Virades de l'Espoir » pour soutenir les enfants atteints de mucoviscidose.
- Des visites et ateliers dans les médiathèques environnantes.
- Des sorties au cinéma (2fois/an) en partenariat avec l'association « Atmosphère 53 ».
- Une sortie au théâtre.
- Des cycles de natation de 8 séances (de la GS au CM2).
- Un cycle d'escalade pour les élèves de CM
- Une sortie pédagogique de fin d'année
- ...

Les inscriptions à l'école sont toujours possibles à tout moment. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples informations ou pour simplement visiter les écoles.

La plaquette d'information de l'école est disponible dans les mairies et commerces des deux communes.

A noter pour l'APE, élection du nouveau bureau en novembre :
Président : Yannic BOZEC - Vice présidente : Elodie SCHULLER
Trésorière : Maylis GRANGE - Secrétaire : Estelle RAIMBAULT - Secrétaire adjointe : Edwige Beaupuy

Le bureau recherche toujours une trésorière adjointe. Si le poste vous intéresse, faites vous connaître auprès de l'un des membres du bureau et nous vous accompagnerons dans cette fonction.

Dates des prochaines manifestations :

- samedi 4 mars 2017 : repas dansant ;
- fin juin : barbecue sous le majestueux chêne de Mézangers.

L'ÉTAT CIVIL

NOS JOIES :

NAISSANCES :

3 février 2016 : Angel MÉZIÈRE
13 février 2016 : Louna VADÉ
21 mars 2016 : Kim CLAVIER
25 avril 2016 : Jade BONNAND
25 avril 2016 : Ambre BONNAND

28 juin 2016 : Calixte THOMAIN
28 juillet 2016 : Eloan RIVIÈRE
2 août 2016 : Océane MOREL
15 septembre 2016 : Rose RENARD
1^{er} octobre 2016 : Alys DUBOIS

MARIAGES :

11 mars 2016 : Thierry CLOTEAU et Marie GIRARD
11 juin 2016 : Thibaud BERNAY et Marion PAILLER

NOS PEINES :

26 mars 2016 : Auguste GAULTIER
31 mars 2016 : Berthe GUILLOCHON Veuve GRANDIN
29 juillet 2016 : Maryse COUTANT

Calendrier des manifestations année 2017

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
08.01.17	STE GEMMES SPORTS	Loto
13.01.17	COMMUNE DE SAINTE GEMMES LE ROBERT	Vœux de la municipalité
05.02.17	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD ET AUTRES CONFLITS	Assemblée Générale
11.02.17	ÉCOLE ABBÉ ANGOT	Repas dansant - Entrecôtes frites
18.02.17	SAINTE GEMMES PORTS	Repas dansant - Couscous
04.03.17	ÉCOLE DU ROCHARD	Repas dansant
25.03.17	CLUB RUBRI III	Concours de Belote
02.04.17	ÉCOLE ABBÉ ANGOT	Loto
08.04.17	PO'AIM	Bal
08.05.17	SAINTE GEMMES SPORTS	Tournoi de Foot
14.05.17	COMMÉMORATION	Commémoration du 8 mai
25.06.17	ÉCOLE DU ROCHARD	Fête de l'école et barbecue
30.06.17	ÉCOLE ABBÉ ANGOT	Distribution des Prix
14.07.17	COMITÉ DES FÊTES	Randonnée Pédestre
26-27 et 28 Août 17	COMITÉ DES FÊTES	Assemblée communale
16.09.17	SAINTE GEMMES SPORTS	Loto
10.17	LA BANDE À ROBERT	Fête à Robert
08.10.17	CCAS	Repas
11.11.17	COMMÉMORATION	Commémoration du 11 novembre
02.12.17	COMITÉ DES FÊTES	Repas dansant - Choucroute
10.12.17	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE FRANCAISE DU NORD	Commémoration